



Un enfant majeur peut il désavouer son pere

Par **Gegeblue200**, le **25/10/2015** à **03:44**

Bonjour. Un enfant majeur peut il entamer une procédure pour desavouer une reconnaissance de paternité. J'ai ete reconnu et porte le nom du premier mari de ma mere alors que son divorce était établi a ma naissance et qu'elle vivait avec mon pere biologique qui est décédé depuis 10 ans...Que puis je faire je ne souhaite plus porter son nom qui devient une souffrance...

Par **Tisuisse**, le **25/10/2015** à **07:53**

Bonjour,rnrnSi vous avez été conçu et êtes né durant le mariage, le mari de votre mère est votre père présumé. Voyez le juge aux affaires familiales pour faire des analyses ADN.

Par **amajuris**, le **25/10/2015** à **09:24**

bonjour,rnsi vous contestez la paternité de cet homme, vous devez faire, devant le tribunal, une action en contestation de paternité.rncette action ne peut être exercée que pendant 10 ans après votre majorité.rnsalutations